



Achat immobilier , mariage epargne propre

Par **amantani**, le **02/01/2012** à **08:32**

Bonjour à tous,

Mon épouse a acheté un appartement en 2006 à 220 000€ avec 40% d'apport, et le reste en divers prêts.

Après notre mariage en 2008 sans contrat, ma femme a doublé les remboursements auprès de sa banque et sa famille, aujourd'hui il ne reste plus que 50 000€.

Pour ma part je disposais avant le mariage de 100 000€ en épargne et j'ai également accumulé 50 000€ durant l'union donc un total de 150 000 €.

Ma question : Nous devons acheter un nouvel appart (maison) avec la revente du bien de ma femme en crédit relais, je vais également mettre mon épargne à contribution pour la nouvelle acquisition.

Comment dois-je faire afin de ne pas être lésé et ne pas léser ma femme.

Merci pour votre précieuse aide.